**338** *Envoi au centre de formalités des entreprises*

*Reprendre le cadre n° 108*

***Les pièces à joindre sont les suivantes :***

*• deux copies certifiées conformes du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du ../../.. ;*

*• pour le nouveau gérant : un extrait d'acte de naissance ou une fiche d'état civil, une copie d'un document officiel d'identité, une déclaration de non-condamnation) ;*

*• un imprimé M2 ; un exemplaire du journal ayant publié la modification ;*

*• deux exemplaires certifiés conformes des statuts mis à jour en cas de modification des statuts.*